



L'info des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Bulletin N°17
Juin 2023

Au sommaire :

-Edito : Une nouvelle étape pour CVOC ? : page 1

-La vie de notre SAS : pages 2 et 3

-Assemblée Générale de CVOC le 10 juin prochain : les résolutions proposées et les modalités de vote : Pages 4 et 5

Une nouvelle étape pour CVOC...

Depuis plus d'un an déjà, nos premières installations fonctionnent à notre grande satisfaction : les productions sont là et cette vague 1 est sur les rails.

L'actualité du moment nous amène donc à nous tourner vers de nouveaux objectifs.

En premier lieu, il nous faut évoquer **le projet de vague 2**. Comme chacun sait, notre conception du projet est d'assurer la mise en œuvre conjointe de plusieurs installations ce qui permet notamment de mutualiser certains coûts et d'assurer un bilan de production équilibré, les « plus » d'une toiture équilibrant les « moins » éventuels d'une autre.

A l'heure qu'il est, nous sommes tenus à une certaine prudence et discrétion puisque les toits que nous envisageons d'équiper pour cette seconde vague ne sont pas tous au même stade d'avancement et **les décisions finales d'attribution sont encore dans les mains des élus et différents responsables**. Nous ne sommes donc pas autorisés à les citer précisément mais ils ont tous fait l'objet des études préalables et repérages nécessaires, L'aventure continue donc et nous notons un intérêt accru pour l'équipement de toits publics en photovoltaïque parmi les élus du territoire.

Ensuite, nous nous félicitons également du très bon écho de l'opération d'équipements photovoltaïques pour les particuliers. CVOC a organisé en coopération avec la Communauté de communes du pays de Douarnenez, **la livraison de kit solaires de 1, 2 ou 4 panneaux destinés à l'équipement individuel de 44 particuliers**.

Hormis quelques aléas vite résolus, l'opération a donné satisfaction aux acheteurs, aidés efficacement pour l'installation de leurs kits. Un vrai succès qui nous a valu un **reportage de la part de FR3 Bretagne**.

Ce N°17 donne aussi les indications nécessaires pour participer à la prochaine **Assemblée Générale** de notre Centrale Villageoise (le 10 juin prochain). Pour ceux qui ne pourront pas y assister, rappelons qu'il est possible de participer au vote des résolutions **dès maintenant**, à l'aide d'un sondage en ligne qui ne prend que quelques instants. **C'est ici** (ne pas oublier de cliquer sur « soumettre » à la fin du sondage)



<https://framaforms.org/vote-a-distance-pour-lag-cvoc-du-10-juin-2023-1680696741>

Date de la prochaine
Assemblée Générale
de CVOC :

Samedi 10 juin 2023 à
9h30

ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr



Visiter notre site Web :

<http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>

La vie de notre SAS

Franc succès pour l'opération CVOC-Douarnenez communauté d'équipement en kits photovoltaïques pour particuliers à Douarnenez. La presse locale en rend compte :



Les participants ont reçu leur panneau : il n'y a plus qu'à les monter ! (Le Télégramme/Rodolphe Pochet)



L'édition numérique du
vendredi 26 mai 2023

Le Télégramme

Actualités | Bretagne | **Chez Vous** | Économie | Sports | Lc

Les participants ont reçu leur panneau : il n'y a plus qu'à les monter ! (Le Télégramme)

Les 45 foyers du pays de Douarnenez participant à l'achat groupé de kits solaires ont reçu leurs panneaux. Vu le succès, les Centrales villageoises d'Ouest Cornouaille pensent renouveler l'opération.

Ils se sont succédé, jeudi 4 et vendredi 5 mai, dans les anciens locaux des Tubes Le Guellec, pour récupérer leurs panneaux photovoltaïques. Eux, ce sont les 45 foyers de Douarnenez et de ses alentours, qui ont participé au premier achat groupé de kits solaires mis en place par Douarnenez Communauté et les Centrales villageoises de l'Ouest Cornouaille (CVOC). Soit au total 96 panneaux qui vont être mis en place dans le secteur. « Ce sont des kits d'un ou deux panneaux, il s'agit de ne pas en prendre trop et de bien maîtriser ses besoins car l'électricité non consommée est envoyée gracieusement dans le réseau », signale Claude Roué, représentant des CVOC.

FR3 Bretagne fait écho à l'initiative d'équipement en Kits solaires Solarcoop, menée par les équipes de CVOC.

A suivre en vidéo par ce lien :
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/brest/video-panneaux-solaires-des-achats-groupes-et-des-conseils-pour-des-kits-solaires-a-installer-soi-meme-2771750.html>



La vie de notre SAS

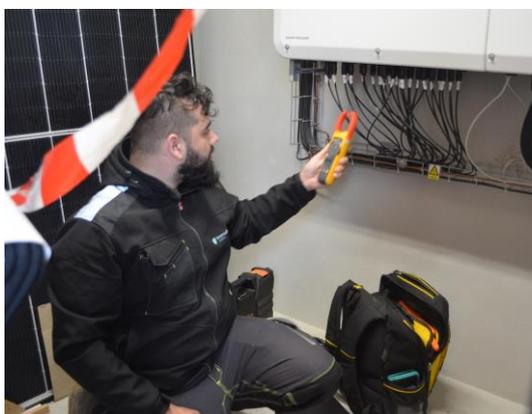
Première campagne de maintenance pour les toitures photovoltaïques de Combrit et de Kerist-Plobannalec

L'entretien et la maintenance de nos installations est un point permanent de vigilance pour le Conseil de Gestion.

Fin avril, **Emeraude Solaire** est intervenu pour effectuer toutes les opérations de contrôle prévues au titre des contrats pluriannuels.

A cette occasion, l'installation du **hangar nautique de Combrit** a été constatée en parfait état d'exploitation, ce que confirment les résultats de production légèrement supérieurs aux prévisions de productible.

Des opérations de **nettoyage** et de **resserrage des connexions** électriques dans le coffret AC ont été effectuées par le technicien en mission.



Le site du **CTC de Kerist à Plobannalec** a également bénéficié des opérations de maintenance par Emeraude Solaire. Sur cette toiture de type terrasse pour laquelle l'installation des panneaux se fait à plat (très faible inclinaison de 2 ou 3°), les principales observations ont concerné la **salissure partielle de certains panneaux** (dépôts sablonneux dus aux effets des vents de sirocco ainsi que déjections de goélands).

Pour l'heure, la production reste globalement en ligne avec nos attentes mais l'encrassement progressif des panneaux induit inévitablement une dégradation du rendement électrique du potentiel photovoltaïque installé. **CVOC réfléchit donc à la question du nettoyage périodique...**

Notre Centrale Villageoise était présente à la 14^{ème} édition du festival « Si la mer monte » à l'Île-Tudy le 27 mai dernier

L'association **Effet mer** et sa centaine de bénévoles mobilisés pour l'occasion se sont donnés pour mission, pendant le week-end de la Pentecôte, de divertir et d'informer au moyen d'animations de rue, d'expositions, de rencontres et de spectacles en tous genres.

Mais ce festival veut également enraciner sa dimension scientifique en abordant, au cours des débats proposés, les conséquences de la montée du niveau de la mer et les actions à envisager pour en limiter les effets.

Invitée par l'association à venir présenter ses activités au public, notre centrale villageoise a tenu un stand à l'Île-Tudy, pour populariser nos activités et faire connaître au public **les vertus du solaire photovoltaïque collectif ou individuel.**



Assemblée générale statutaire de CVOC le 10 juin

Pour sa quatrième année d'existence, notre centrale villageoise tient son assemblée générale ordinaire le 10 juin prochain. Détail sur les résolutions proposées et modalités du vote.

Les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires :

Pour cette assemblée générale, les participants seront amenés à se prononcer sur les résolutions suivantes :

1. Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2022
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022 et du rapport de gestion et quitus donné au Conseil de Gestion
3. Approbation de l'affectation du bénéfice de l'exercice 2022 au report à nouveau
4. Prime d'émission
5. Approbation du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
6. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Luc Guichaoua pour une durée de deux années
7. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Patrice Mantz pour une durée de deux années
8. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Paul Drouin pour une durée de deux années
9. Nomination de Madame Lucile Lachaussée-Roy en tant que membre du Conseil de Gestion pour une durée de deux années
10. Pouvoirs pour les formalités

On peut voter de suite en cliquant sur ce lien :



<https://framaforms.org/vote-a-distance-pour-lag-cvoc-du-10-juin-2023-1680696741>

Plusieurs possibilités pour les associés de participer au vote :

1. **Le vote en direct** en participant le jour J à la réunion en présentiel (Maison Liberman, 5 Hent Ty Plouz à 29120- Combrit) ou à la visioconférence sur Zoom. Les coordonnées de l'accès à la session Zoom sont données dans les documents de convocation adressés le 12 mai dernier.

Début de l'AG le 10 juin à 9h30

Toutefois, pour éviter toute mauvaise surprise lors de la connexion, il est recommandé de voter en anticipation par une des formules suivantes :

2. **Le vote par remplissage du formulaire de sondage.** C'est la formule la plus rapide et la plus directe pour participer. Et c'est possible de suite : pour cela, il suffit d'accéder au formulaire par ce lien :

<https://framaforms.org/vote-a-distance-pour-lag-cvoc-du-10-juin-2023-1680696741>.

Attention, après avoir rempli ce formulaire, bien penser à cliquer sur la case "**soumettre**", action sans laquelle votre vote ne serait pas enregistré. Une fois celui-ci enregistré, vous pourrez participer à l'AG du 10 juin en toute tranquillité d'esprit, votre suffrage étant déjà pris en compte.

3. **Le vote par envoi du formulaire de vote rempli à cette adresse, par mail :** ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr

Parmi les pièces jointes à la convocation qui vous a été adressée le 12 Mai, figure une formule questionnaire de vote sous 2 formats au choix (.doc et .pdf). Pour ceux qui choisissent cette formule de vote, l'un de ces formulaires est à nous retourner rempli. Ne pas omettre de mentionner vos coordonnées (Nom, Prénom) pour permettre l'identification du votant.



SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2023

IDENTIFICATION DU VOTANT :

Nom de l'actionnaire :

Prénom :

Adresse de messagerie :

Résolution N°1 : Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2022	POUR	CONTRE	Abstention
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille pour l'exercice 2022, qui couvre la période s'étendant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022, approuve ledit rapport.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Le vote par envoi postal

Enfin, pour ceux qui veulent privilégier la formule "papier", il est possible de remplir un des questionnaires mentionnés au point 3 et de le faire parvenir sous pli cacheté par la poste à l'adresse du siège de CVOC :

CVOC, 11 Hent Perien Bonis, 29120 - COMBRIT (9 juin dernier délai).

Assemblée générale statutaire de CVOC le 10 juin

Une nouvelle candidature à l'entrée au Conseil de Gestion de CVOC : Lucile Lachaussée-Roy



La consommation d'électricité a doublé en 30 ans, nos systèmes de production actuels ne pourront pas suivre une telle évolution dans la durée.

Convaincue de la nécessité d'agir sur le terrain pour faire avancer le déploiement des énergies renouvelables, éléments indispensables pour tendre vers une autonomie de la France en matière d'énergie, agir au côté de CVOC m'a semblé une évidence.

J'ai fait la rencontre des Centrales villageoises à l'occasion de réunions pour la mise en place du projet « Défi déclic » (Sobriété énergétique) organisé par la mairie de Combrit. A l'issue de ce projet où Combrit a brillé en obtenant la 4ème place des défis menés en France, je me suis naturellement rapprochée de CVOC.

Je suis toujours en activité, je suis directrice de la performance opérationnelle au sein d'un cabinet de conseil de plus de 700 salariés. A Sainte Marine depuis 15 ans, j'y suis présente une semaine sur 2, J'ai la volonté de m'investir au sein de CVOC.

Ma contribution ne sera pas technique, par contre je pourrais apporter ma contribution sur des sujets tels que :

- L'animation
- La coordination
- La prospection

Je souhaite donc aujourd'hui faire partie du conseil de gestion de la SAS CVOC pour une contribution active.

Lucile Lachaussée-Roy